

# NOVEM FONTES (NEUF FONTAINES) :

## LE BULLETIN NEUFFONTAIN

SEPTEMBRE 2010

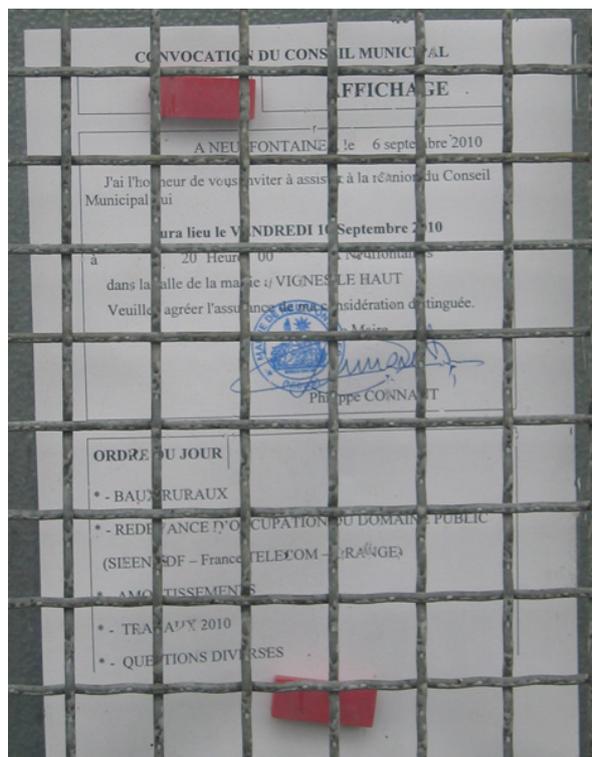


Photo RR - 7-9-10

### Conseil municipal

le vendredi 10 sept., 20 h, à la mairie de Vignes-le-Haut

A l'ordre du jour :

- les baux ruraux
- la redevance d'occupation du domaine public  
(SIEEN-EDF - France Telecom - Orange)
- les amortissements
- les travaux 2010
- les questions diverses

(dont celle de la Sauvegarde du patrimoine neuffontain)



Photo RR



Photo Selma Slort



## Concours de labour du dimanche 5 sept. 2010

Organisé part CCJA (Comité cantonal des Jeunes Agriculteurs)

Par un temps estival, le concours a réuni nombre de participants (équipés de matériel ancien et/ou moderne)

Il s'est déroulé au pied du Mont Sabot et du Mont Bion, sur le champ des Rameau \*

(cliquer pour agrandir les photos)

\* Loué et non vendu à Pascal Dameron, de Néron (voir l'article ci-dessous du JdC)

Article paru dans le *Journal du centre* du 9/9/10

■ NEUFFONTAINES

JdC 9/9/10

# 25 participants au concours de labour

Dimanche, en fin d'après-midi, Jennifer Paillé, présidente du CCJA (Cercle cantonal des jeunes agriculteurs de Tannay), relancé l'an dernier après une mise en sommeil d'une année, était très satisfaite.

Le concours de labour, disputé sous un soleil radieux, sur une parcelle appartenant à Pascal Dameron, au pied du Mont-Sabot, à Neuffontaines, a remporté un vif succès, tant du côté du nombre de spectateurs que de celui des concurrents. Il a vu s'affronter vingt-cinq concurrents dont certains au volant de vieux engins venus de Villiers-sur-Yonne : dix pour le labour avec une charrue et quinze pour le labour avec un brabant.

Les concurrents étaient jugés selon trois critères, communs aux deux épreuves : la raie d'ouverture, la profondeur, la régularité des sillons auxquels il faut ajouter la « pointe » pour le brabant. Pour la charrue, le jury



**AGRICULTURE.** Le concours de labour a connu un beau succès, dimanche, sur une parcelle appartenant à Pascal Dameron.

était composé de Benjamin Guyard, Jean-Charles Seutin et Christian Perreau ; pour le brabant, Pascal Dameron, Alexandre Seutin et Jean-Louis Blandin. Les deux premiers de chaque catégorie sont qualifiés pour la finale départementale qui aura lieu en 2011.

« Nos buts sont de permettre de faire vivre le canton, de faire découvrir le métier d'agriculteur, d'organiser des manifestations afin que des jeunes nous rejoignent », a expliqué Jennifer Paillé. Le CCJA, qui compte une

vingtaine d'adhérents, participera à la Foire de Sainte-Catherine, de Tannay, fin novembre.

**Résultats. Catégorie charrue :** 1°, Yves Lachot (Vignes) ; 2°, Jean-Claude Baudequin (Teigny) ; 3°, Nicolas Louvrier (Magny-Lormes) ; 4°, Christophe Doitrand (Villiers-sur-Yonne) ; 5°, Philippe Thépénier (Saizy) ; 6°, Mathieu Genest (Moissy-Moulinot) ; 7° ex aequo, Pierre-Jacques Thépénier (Ruauges) et Anthony Pêtre (Magny-Lormes). **Catégorie vasseul :** 1°, Hervé Perdriat (Neuffontaines) et Jean-

Marc Bourgeot (Lormes) ; 2°, Stéphane Pieuchot (Neuffontaines) et Daniel Gauthier (Teigny). **Catégorie brabant :** 1° ex aequo, Pierre Lantier (Vignol) et Guillaume Salé (La Collancelle) ; 3°, Sylvain Dameron (Saizy) ; 4°, Julien Genest (Moissy-Moulinot) ; 5°, Romain Lorré (Épiry) ; 6°, Florian Rouillard (Nuars) ; 7°, Damien Dubuis (Chitry-les-Mines) ; 8°, Damien Genest (Moissy-Moulinot) ; 9° ex aequo, Nicolas Guyard (Saizy) et Clovis Martin (Neuffontaines) ; 11°, Florian Guyard (Saizy) ; 12°, Thibault Fichot (Viry) ; 13°, Kévin Loisy (Empury) ; 14°, Benoît Perreau (Nuars) ; 15°, Aurélien Clergeot (Corbigny). ■

### BUREAU

Présidente, Jennifer Paillé ; vice-président, Sylvain Dameron ; trésorière, Amélie Seutin ; secrétaire, Ludovic Guyard ; administrateurs, Jean-Charles Seutin et Éric Blandin.

# Compte rendu du Conseil Municipal

Réuni le 10 septembre 2010,

à Vignes le Haut, à 20 heures.

Le Conseil était présidé par Monsieur Philippe Connant, maire en exercice de la Commune de Neuffontaines. Monsieur Jean-Pierre Derlon a été nommé comme secrétaire de séance.

Étaient présents : Daniel Blandin, Evelyne Dagueneau, Jean-Pierre Derlon, Huguette Dupaty, Nicole Hernando, Delphine Perdriat, Albert Perreau, Daniel Pointreau

Étaient excusés : Boulenger Philippe, Serge Reinert.

-

## Ordre du jour :

*Baux ruraux*

*Redevances d'occupation du domaine public (SIEEN EDF-France TELECOM-ORANGE)*

*Amortissements*

*Travaux 2010*

*Questions diverses*

-

## **Baux ruraux**

Les baux ruraux concernant des parcelles communales louées à des cultivateurs, seront renouvelés à compter du 11 novembre 2010, pour une durée de 9 ans. Les montants seront calculés en fonction des variations de l'indice officiel de fermage.

Les cultivateurs concernés sont Messieurs : BLANDIN Bernard, VINCENT Christian, BLANDIN Roger, PERDRIAT Francis, PIEUCHOT Stéphane, PERREAU Albert.

Le bail de Monsieur PERREAU Albert débute à compter du 31 mai 2010.

## **Redevances d'occupation du Domaine public**

La Commune doit percevoir des redevances de plusieurs organismes concernant l'utilisation du domaine public. Il s'agit :

d'ORANGE pour l'utilisation du relais du Mont Bué, pour la période du 12 septembre 2009 au 12 septembre 2010, pour un montant de 551,76 euros et pour la période du 12 septembre 2010 au 11 septembre 2011, pour un montant de 553,60 euros ;

SIEEN EDF, dont la redevance n'est pas encore connue ;

France Telecom, dont la redevance n'est pas encore connue.

## **Amortissements**

À la demande du percepteur, la Commune doit faire apparaître dans sa comptabilité des amortissements concernant le réseau de collecte des eaux de pluie, pendant une durée de vingt ans. Le montant serait de l'ordre de 500 € annuels. Pour la Commune, il s'agit d'un jeu d'écriture : débiter les frais de fonctionnement et créditer l'investissement.

### **Renouvellement ordinateur du secrétariat de mairie**

Trois fournisseurs ont fourni un devis concernant le remplacement de l'ordinateur du secrétariat de mairie : SV 21 Corbigny pour un montant de 629,90 €, Dactyl Buro pour un montant de 865,90 € et Avallon Net pour un montant de 871 €.

Le conseil a retenu l'offre de SV 21 Corbigny. Le transfert des données à partir de l'ancien ordinateur se fera dans le bureau du fournisseur à Corbigny, car le matériel nécessaire à cette opération n'est pas transportable. Auparavant, Monsieur le Maire prendra les dispositions pour extraire de la mémoire, toutes les données confidentielles et les stocker sur un disque dur externe.

## **Dotation Globale d'équipement**

Le montant attendu est de 5 400 € concernant le financement de la route de Mauville, prenant en compte le tracé depuis le carrefour au niveau de l'habitation de Madame Sylviana Babinet jusqu'à la croix de Mauville.

## **Travaux de voirie 2011**

Pour les travaux de voirie 2011, la Commune proposera à la Communauté de Commune, la réfection de la voie communale N°11 (intercommunale) de Chitry Mont Sabot à Moissy et la voie communale N°7 du carrefour de la mairie jusqu'à la D 217.

## **Offre commerciale du Crédit agricole Centre-Loire**

Cette institution bancaire propose une prime de vingt euros pour tout livret A de caisse d'épargne souscrit à l'attention d'un nouveau-né, dans le cadre d'une convention liant la banque et la commune. Le commune est invitée à abonder cette prime par un versement complémentaire.

Le conseil a considéré que la commune n'avait pas lieu de s'engager dans cette opération et laisse la liberté aux parents de souscrire ou non un livret A de caisse d'épargne auprès de la banque de leur choix.

-

## **Questions diverses**

### **Taille des haies et des banquettes**

Il a été proposé de confier ce travail à la société JOSÉ, pour un montant de l'ordre de 2000 €. Le travail concerne les routes communales et intercommunales.

Monsieur Roger BLANDIN a demandé de prévoir deux passages sur les banquettes larges.

Taille des haies et des banquettes de la route montant au Mont Sabot

Il s'agit d'une route départementale et le travail relève de la DDE de Tannay. Monsieur Jean-François ROUSSEAU, le responsable de la DDE sera approché par le Maire à ce sujet.

### **Célébration du onze novembre 2010**

La Commune financera un vin d'honneur à l'issue de la cérémonie.

### **Repas de fin d'année**

Le repas sera organisé le dimanche 19 décembre 2010. Il sera jumelé avec un arbre de Noël pour les enfants de la Commune.

Plusieurs traiteurs seront approchés pour obtenir un devis de manière à faire jouer la concurrence.

### **Bail de chasse 31**

Il sera renouvelé le 31 mai 2011. Il a été retenu de privilégier les chasseurs de la Commune de Neuffontaines et de renouveler le bail à leur attention.

### **Défaut d'entretien de la route de Chalvron à Montry**

Ce tronçon borde la propriété de Monsieur Herardot. Ce dernier ne possède pas de broyeur et les haies ne sont pas taillées, les banquettes ne sont pas nettoyées. La commune peut exécuter le travail, mais il sera très difficile d'obtenir le paiement de la prestation par l'intéressé.

Le droit rural n'est pas explicite sur ce point. Il est de tradition que les propriétaires entretiennent les chemins qui bordent leurs terrains.

Le conseil a demandé d'adresser une lettre à Monsieur Herardot pour le relancer sur l'exécution des travaux d'entretien.

Monsieur le Maire doit s'informer auprès du percepteur pour connaître une éventuelle possibilité de recouvrement des coûts de prestation par l'intermédiaire de la perception.

### **Déneigement des routes de la Commune**

Pendant l'hiver 2009-2010, la neige a interdit la circulation sur toutes les routes de la commune. Les habitants demandent la mise en place d'une organisation pour désenclaver les villages pendant les épisodes neigeux.

L'acquisition d'un équipement (lame) et les coûts de maintenance sont relativement élevés. Par ailleurs, l'utilisation d'une lame sur un tracteur peut occasionner des problèmes sur le train avant.

Le Conseil a retenu de réunir de l'information :

- auprès d'une Commune qui gère une lame (coût, organisation) par Delphine Perdriat;
- auprès d'un prestataire de service : Monsieur Jeannin (au Maréchal), par Nicole Hernando.

### **Fleurissement des entrées de village**

Chaque village, sous l'impulsion des élus, installera des fleurs (plantation ou bac) au niveau des panneaux d'identification de leur lieu de résidence. Nicole Hernandot approchera la société Jeannin pour étudier la possibilité de récupérer des buses.

### **Ordures ménagères**

Les personnes nouvellement installées dans la Commune ne sont pas équipées de bio-conteneur, ce qui rend difficile le tri des déchets organiques. Il est demandé aux conseillers de contacter ces personnes. Des bio-conteneurs sont disponibles à la mairie de Vignes le Haut et peuvent être retirés.

### **Déplacement des conteneurs du tri sélectif de Neuffontaines (demande formulée par Monsieur Goujon)**

Les conteneurs du tri sélectif de Neuffontaines posent effectivement des nuisances sonores et visuelles vis-à-vis de l'habitation de Monsieur Goujon, voire de l'église du village.

Le problème a déjà été étudié, mais il n'existe pas d'emplacement autre pour déplacer les installations.

Messieurs Reinert et Pointreau étudieront le problème sur place avec les villageois : plantation d'une haie de thuyas autour des installations existantes, suppression définitive de l'installation, ou localisation d'un autre espace.

### **Organisation d'une séance d'information sur l'assainissement**

Le responsable «assainissement» de la Communauté de Commune sera approché pour organiser une séance publique d'information sur l'assainissement à l'horizon 2012. Tâche confiée à Jean-Pierre Derlon.

### **Patrimoine**

Plusieurs habitants sont préoccupés par la protection et la valorisation du patrimoine de la Commune et la création d'une association (loi de 1901) est envisagée.

#### **Réparation de la toiture du Mont Sabot (la partie en ardoise)**

La mission de la DRAC, qui a visité le Mont Sabot, le 15 juillet 2010, a conclu à la nécessité de réparer la toiture en ardoise côté sud. Cette intervention est destinée à réaliser l'étanchéité de la chapelle avant d'envisager des interventions à l'intérieur sur les murs.

Normalement la Commune est maître d'ouvrage d'un tel projet et peut lancer un appel d'offre. Il convient cependant de vérifier si la participation d'un architecte agréé est indispensable pour mener ce premier travail d'entretien.

#### **Réparation de la croix de Vignes le Haut (en cours)**

Le Conseil demande de refaire la croix à l'identique de l'ancien modèle. En effet, celle qui a été cassée avait été modifiée. Monsieur Didier Beaurenault a déposé, au secrétariat de mairie, une photo représentant l'ancienne modèle pour guider le travail du tailleur de pierre.

Monsieur le Maire doit contacter le tailleur de pierre pour l'informer de cette situation.

Marquage des routes et des chemins, installation d'un numéro sur chaque habitation

Le Conseil a demandé de rechercher des informations sur le coût d'une telle opération. Le maire de Saizy sera approché à ce sujet. Tâche confiée à Jean-Pierre Derlon.

#### **Curage et remise en état du lavoir de Chitry (demande formulée par Madame Flora-Bender)**

Monsieur Roger Blandin a signalé que le bassin du lavoir est curé régulièrement. Pour la remise en état du sol, ce travail peut être confié au cantonnier sous réserve de lui fournir sable et ciment et d'organiser le chantier. Quant à la toiture, elle nécessite seulement un balayage. Tâche confiée à Evelyne Blandin (coordination du projet avec la mairie).

### **Communication**

Le Conseil a retenu la Relance de la page d'information communale, qui pourrait être produite deux fois par an (quatre pages).

### Célébration du 14 juillet 2010

Le Conseil a dénoncé l'absence de Monsieur le Maire à la cérémonie officielle du 14 juillet 2010 et la tenue d'une manifestation parallèle sur la place de la Gueule du loup.

La fête nationale est un moment privilégié de partage et de convivialité entre les habitants. Il est regrettable qu'une partie de la population fasse scission.

Le Maire doit être l'élément fédérateur de la communauté.

Le Conseil demande qu'une telle situation ne se reproduise pas à l'avenir. Il a pris acte des problèmes personnels vécus par Monsieur le Maire concernant sa santé et sa sécurité.

Le maire a levé la réunion du Conseil municipal à 22 heures 15.

\*

## Journées du Patrimoine 2010

-

Visite de la chapelle du Mont sabot

le dimanche 19 septembre après-midi

■ NEUFFONTAINES

21/9/10

# Découverte de la chapelle du Mont Sabot

Pour les Journées du Patrimoine, dimanche, une centaine de visiteurs sont venus de la chapelle Saint-Pierre du Mont Sabot, perché à plus de 300 mètres d'altitude.

À l'initiative de Jean-Pierre Derion, premier adjoint au maire, et Roger Ripert, ce site a été ouvert, pour la première fois.

Cette église romane du XII<sup>e</sup> siècle a été remaniée à la fin des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.



**VISITE.** Roger Ripert a guidé et donné l'historique de ce site religieux.

cles. Elle est entourée par le cimetière. Autrefois, un monastère y était installé. Des offices et des obsèques y sont régulièrement célébrés. Au cours de la visite, guidée par Roger Ripert, les visiteurs ont revécu la légende de "la chèvre qui a pris le loup".

Le guide a montré la dalle funéraire, au pied de l'autel, sous laquelle a été inhumé, en 1769, l'écuyer de Louis XV. ■

Jdc

Le soleil aidant, cette première participation de la commune de Neuffontaines aux

Journées du patrimoine a été effectivement un succès, même si elle a été limitée à la découverte de la chapelle du Mont Sabot et organisée à la dernière minute.

Petite erreur dans le compte rendu du correspondant de presse du *Journal du Centre* : c'est dame Marie-Philippe Millin de Tressoles qui est inhumée au pied de l'autel, l'épouse de Jacques Barbier de la Brosse, écuyer du roi Louis XV, lui-même enterré au cimetière, au pied de la sacristie. Voir sur le Net la page consacrée à [Chitry Mont Sabot](#).

\*

### **Edition du Bulletin neuffontain**

*N.-B.* : pour congés annuels de son éditeur (voyage en Arménie avec son épouse), la rédaction du Bulletin sera interrompue du 25 sept. au 16 oct. 2010

Roger Ripert

\*